

Les petits grandiss ent vite!

Votre enfant est-il né en 2022 ou
avant? **CHO** PA toute ton
inscriptions école!

Inscrivez-vous d'abord
numériquement, puis inscrivez-
vous!

www.naarschoolinregiomechelen.be



Chronologie 2024

Janvier

Février

Mars

avril

mai

Inscription prioritaire entre le lundi 22 janvier et le vendredi 2 février 2024

Votre enfant est né en 2022 et a-t-il un frère ou une sœur à l'école ? Ou travaillez-vous vous-même à l'école ? Inscrivez votre enfant à l'école entre le lundi 22 janvier et le vendredi 2 février 2024.

Inscription entre le mardi 27 février et le mardi 19 mars 2024

Pour tous les autres enfants recherchant une école : Inscrivez-vous via www.naarschoolinregiomechelen.be entre le mardi 27 février 2024 (12h) et le mardi 19 mars 2024 (12h).

Attribuer le vendredi 19 avril 2024

Le vendredi 19 avril 2024 à partir de 12h vous saurez dans quelle école votre enfant recevra une place.

Inscription entre le lundi 22 avril et le lundi 13 mai 2024

Contactez l'école pour inscrire votre enfant.

Inscription gratuite à partir du jeudi 23 mai 2024

Il n'y avait pas de place pour votre enfant ? Vous n'avez pas inscrit votre enfant ? Rendez-vous ensuite dans une école ayant des places disponibles à partir du jeudi 23 mai 2024.

Inscrivez-vous d'abord, puis inscrivez-vous

Comment inscrire votre enfant dans une école de votre choix ?

Votre enfant est né en 2022 et a-t-il un frère ou une sœur à l'école ? Ou travaillez-vous vous-même à l'école ?

> Inscrivez votre enfant au cours d'entrée de gamme à l'école même

entre le lundi 22 janvier et le vendredi 2 février 2024.

Vous n'avez plus besoin de vous inscrire numériquement par la suite !

Dans tous les autres cas :

1. Inscrivez-vous via www.naarschoolinregiomechelen.be entre le 27 février 2024 (12h) et le 19 mars 2024 (12h)

Heures). Il n'y a aucune pression de temps. Le moment où vous inscrivez votre enfant n'a aucune influence sur la répartition

des places gratuites à condition de vous inscrire dans ce délai.

2. Vous recevrez le résultat le 19 avril 2024 à partir de 12h.

Vous en recevrez une notification par e-mail.

3. Présentez-vous à l'école qui vous a été assignée entre le 22 avril et le 13 mai 2024 pour inscrire votre enfant.

L'inscription a lieu à l'école. Attention : ne faites pas cela alors votre place sera perdue !

4. N'y avait-il pas de place pour votre enfant ? A partir du 23 mai 2024, vous serez scolarisé dans une école ayant encore des places disponibles. Vous pouvez obtenir plus d'informations

Avantages de l'inscription?

via le site www.naarschoolinregiomechelen.be.

> Vous pouvez indiquer plusieurs écoles dans l'ordre de votre préférence.

> Dans les écoles que vous choisissez, nous trions les enfants en partie en fonction de la distance « domicile - école » ou de la

distance « lieu de travail des parents - école » ; et en partie par hasard.

> Vous augmentez vos chances d'obtenir une place dans une école de votre choix.

QUELS ENFANTS ?

> Tous les enfants nés en 2022. Même s'ils font du baby-sitting

pourra aller à l'école le 1er septembre 2025.

> Des enfants qui veulent changer d'école.

> Votre enfant est né en 2022 et a-t-il un frère ou une sœur ?

à l'école? Ou est-ce que l'un des parents travaille à l'école ?

Inscrivez votre enfant à l'école entre le 22 janvier et

le 19 mars 2024. Une place est alors garantie !

QUELLES ÉCOLES ?
Toutes les écoles de l'enseignement primaire ordinaire à Bonheiden, Malines, Sint-Katelijne-Waver et Zemst.

Même si l'école de votre premier choix propose toujours tous les apprentissages

Si vous n'avez pas pu vous inscrire, nous vous recommandons d'inscrire votre enfant au préalable via le site www.naarschoolinregiomechelen.be. La situation pourrait être différente cette année.

POURQUOI S'INSCRIRE ?

Les écoles primaires qui doivent refuser des élèves en raison de capacités limitées sont tenues par le gouvernement de travailler avec un système d'inscription.

COMMENT PUIS-JE S'INSCRIRE ?

Via le site www.naarschoolinregiomechelen.be

Inscrivez-vous = égalité des chances pour chaque enfant !

En s'inscrivant, chaque enfant a une chance égale de s'inscrire dans une école de son choix. La place que recevra votre enfant sera, dans la mesure du possible, l'école la plus préférée.

CONSEILS!

Visitez le site Web de l'école.

Vérifiez s'il y a des heures de visite supplémentaires.

Avez-vous des questions? N'hésitez pas à contacter l'école !

Aperçu des écoles

Écoles Malines

ALLER! École primaire

Ville d'Anvers 92
2800 Malines
015 20 38 96
debaan@telenet.be
www.basisschooldebaan.be

ALLER! École primaire De

Rue d'Anvers 141 2800
Malines
015 20 25 58
debaan@telenet.be
www.basisschooldebaan.be

ALLER! École primaire

Rue de St. Benoît 2A
2812 Muizen
015 67 69 21
directie@debel.be
www.debel.be

ALLER! école

primaire
Hélie de l'Arabe
Rue de la Banque 29
2811 Hombeek
015 41 45 03
info@esdoornschool.be
www.esdoornschool.be

ALLER! École primaire De

verses
Levenssteeweg
41 2800 Malines
015 41 54 18
directie@depuzzel.be
www.depuzzel.be

ALLER! École primaire De

Spiegel
Dix Mootel 3
2811 lectures
015 27 28 16
directie@despiegelleest.be
www.despiegelleest.be

ALLER! école

primaire
Les étourneaux
Brusselssesteenweg 259
2800 Malines
015 27 29 86
directie@despreeuwen.be
www.despreeuwen.be

ALLER! école

primaire
Le Zonnebergen
Rue Pastoor 84
2800 Walem
015 21 83 48
directie@dezonnebergen.be
www.dezonnebergen.be

ALLER! école primaire

Double
Zandpoortveste 9
2800 Malines
015 20 32 36
directie@dubbelsprong.be
www.dubbelsprong.be

ALLER! école primaire

Go Sim!
Rue Louise 3
2800 Malines
015 41 20 02
directie@goshil.be

ALLER! école

primaire
Le jardin des
papillons
Rue Cypher de Rore 25
2800 Malines
015 41 16 02
directie@devlindertuinmechelen.be
www.devlindertuinmechelen.be

ALLER! Lycée de l'école

primitifs
Rue Caputs
2800 Malines
015 20 43 09
info@bslyceum.be
www.bslyceum.be

ALLER! école

primaire
Maurits Sabbe
Rue d'Espérance 19
2800 Malines
015 20 51 79
directie@mauritsabbe.be
www.mauritsabbe.be

ALLER! École primaire De

Alveel
Rue Alveel Cornelis 2
2800 Malines
015 41 54 02
directie@mauritsabbe.be
www.mauritsabbe.be

ALLER! École

primaire Victor Van
De Walle
Brusselssesteenweg
168 2800 Malines
015 41 51 80
directie@victorvdw.be
www.victorvdw.be

ALLER! Ecole Freinet

Villa Zonnebloem
Place Berthouders 22
2800 Malines
015 33 66 60
info@villazonnebloem.be
www.villazonnebloem.be

ALLER! Ecole Freinet

La Maison du Soleil
Rue Lijster 25
2800 Malines
015 21 83 33
info@villazonnebloem.be
www.villazonnebloem.be

VBS Don Bosco

Rue Molenberg 6
2800 Malines
015 21 08 31
directie@donbosco-mechelen.be
www.donbosco-mechelen.be

VBS Le jardin des

Black Kites
Rue Bleek
2800 Malines
015 41 45 26
directie@dewondertuin.be
www.dewondertuin.be

VBS La

Mulle
Nieuwegrift Beggaarden 50
2800 Malines
015 21 86 23
Info@basisschooldeluchtballon.be
www.basisschooldeluchtballon.be

VBS Éducation protestante- chrétienne, École avec la Bible

Le guide
Rue Lakenmakers 158
2800 Malines
015 55 64 74
directie@schooldewegwijzer.be
www.schooldewegwijzer.be

- Éducation préscolaire et
- enseignement primaire Éducation
- préscolaire
- Enseignement primaire

VBS Saint-Jozef

Rue Vrede
40 Coloma
2800 Malines
015 41 62 49
directie@coloma.be
www.coloma.be

VBS Saint-Jozef

Rue Coloma
3 Coloma
2800 Malines
015 41 68 65
directie@coloma.be
www.coloma.be

VBS Saint-Lambert

Rue du Louvain 641
2812 Souris
015 41 95 94 school@sint-
lambertusschool.be www.sint-
lambertusschool.be

Ecole VBS Saint-Martin

Hombekerkouter 18
2811 Hombeek
015 41 55 33
directie@sintmaartensschool.be
www.sintmaartensschool.be

VBS Collège Saint-

Marché aux bestiaux 56
2800 Malines
015 20 24 10
directie@src-
veemarkt.be www.src-
veemarkt.be

VBS Collège Saint-

De Toverberg Berg 1
2800 Malines
015 20 24 10
directie@src-
veemarkt.be www.src-
veemarkt.be

Arche VBS

Rue Wolverbos 25
2800 Malines
015 27 15 10
directie@vbsdeark.be
www.vbsdeark.be

VBS De Parel, Saint-Jean- Berchmans

Rue Sint Jan Berchmans
1 2800 Malines
015 41 57 63
info@deparel.eu
www.deparel.eu

VBS De Parel, Pie X

Kruisbaan 119
2800 Malines
015 42 26 41
info@deparel.e
u
www.deparel.eu

VBS De Parel, Saint-

Kenstraat 2
2800 Malines
015 41 30 30
info@deparel.e
u
www.deparel.e

VBS De Vlieger

Steenweg op Heindink 8
2801 Heffen
015 27 26 75
info@vbheffen.be
www.vbheffen.be

VBS Scheppers

Rue du Thabor 51
2800 Malines
015 28 79 10
inge.vekemans@scheppers-
mechelen.be basic.scheppers-
mechelen.be

VBS Scheppers

Comptez 16
2800 Malines
015 28 79 10
inge.vekemans@scheppers-
mechelen.be basic.scheppers-
mechelen.be

Ursulines VBS

Rue Hoog 35
2800 Malines
015 28 84 41
info@umbasis.be
www.basisschoolursulinen.be

VBS OLV de De Ham

Rue Augustijnen 76
2800 Malines
015 20 50 85
info@basisschooldeham.be
www.basisschooldeham.be

VBS Saint-

Rue Dorp
10 Kenstraat 2
2811 lectures
015 27 78 96
directie@sintniklaasschool.be
www.sintniklaasschool.be

VBS Saint-

St. Nieuwedijkstraat 58
2800 Malines
015 55 76 27 info@st-
pietersschool.be www.st-
pietersschool.be



Chercheur d'école ?

La journée d'information ?

www.naarschoolinregiomechelen.be



Questions fréquentes

Quand s'inscrire ?

Inscrivez votre enfant entre le mardi 27 février (12h) et le mardi 19 mars (12h) 2024.

Aucune

Il n'y a aucune pression de temps. Le moment auquel vous inscrivez votre enfant n'a aucune influence sur la répartition des places gratuites. Vous vous inscrivez pendant la période indiquée.

Comment s'inscrire

Pour garantir le bon déroulement de l'inscription, vous avez besoin du numéro de registre national de votre enfant. Vous pouvez trouver ceci à :

> Carte ISI+,



> ou sur le post-it de la caisse d'assurance maladie,



> ou sur la carte d'identité des enfants.



Votre enfant n'a pas de numéro de registre national ? Contactez un point information (voir p. 10 et 11).

Pour vous inscrire, vous avez besoin d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette avec Internet.

Vous n'avez pas d'ordinateur, de smartphone ou de tablette ou vous n'avez pas de connexion internet ? Contactez un point information (voir p. 10 et 11).

Comment

Réplissez le formulaire numérique sur www.naarschoolinregiomechelen.be. Veuillez prendre votre temps pour remplir toutes les informations demandées. Remplissez ces informations de manière véridique. Si vous fournissez délibérément des informations incorrectes, l'inscription deviendra invalide.

Pour quelles écoles postuler ?

Vous pouvez choisir parmi toutes les écoles d'enseignement maternel et primaire régulier à Bonheiden, Malines, Sint-Katelijne-Waver et Zemst. La préférence scolaire est respectée autant que possible.

Comment

Dans certaines écoles, la demande de places gratuites est supérieure à l'offre. En cas de manque de place, la priorité sera donnée à :

- > d'abord aux frères et sœurs et enfants du personnel ;
- > puis en partie aux enfants qui habitent le plus près de l'école ou dont les parents travaillent le plus près de l'école et en partie aux enfants classés premiers par hasard.

Pourquoi s'inscrire ?

De plus en plus d'écoles se remplissent rapidement. Nous voulons garantir une place à chaque enfant. Et le plus près possible

où il vit. Pour que les enfants aient la possibilité d'aller à l'école à distance de marche.

Puis-je inscrire mon enfant dans plusieurs écoles ?

Oui. Il n'y a pas de limites. Cela augmente vos chances d'entrer dans une école de votre choix.

Comment puis-je voir s'il y a encore de la place pour mon enfant ?

Lors de votre inscription, vous verrez pour chaque école combien de places libres il reste pour la tranche d'âge de votre enfant à la rentrée.

la période d'inscription. Vous pouvez également trouver ces informations sur www.naarschoolinregiomechelen.be.

Quelle école dois-je mettre en premier

Mettez en premier l'école que vous aimeriez le plus que votre enfant fréquente. Même s'il y a peu ou pas de places libres au moment de l'inscription. Peut-être que votre enfant sera classé favorablement ou qu'une place se libérera plus tard. Ceci est possible même si votre enfant est déjà inscrit dans une autre école.

L'école vous contactera si une place se libère. Placez l'école que vous désirez le plus en haut. Puis votre deuxième choix, puis votre troisième choix, ... Laissez-vous guider uniquement par vos préférences personnelles. (L'année dernière, 91 % des participants avaient une place dans l'école de leur premier choix.)

Les personnes qui s'inscrivent via Internet ont-elles de meilleures chances d'obtenir une place ?

Non. Lors de l'inscription, l'heure n'a pas d'importance, à condition qu'elle se déroule dans les délais prévus.

Que dois-je faire si je souhaite modifier quelque chose pendant la période d'inscription ?

Connectez-vous à nouveau au système d'inscription et ajustez vos informations. Est-ce que ça ne marche pas ? Veuillez contacter l'expert LOP Annigje Claes (lop.regiomechelen@vlaanderen.be ou 02 553 06 10).

Je n'ai pas d'ordinateur, que puis-je faire ?

Contactez l'un des points d'information (voir p. 10 et 11).

Puis-je me voir attribuer une école qui ne figure pas sur ma liste ?

Non. Nous regardons uniquement les écoles que vous avez choisies vous-même et qui figurent sur votre liste. Pour prévenir

Si votre enfant n'a pas de place, il est préférable de renseigner toutes les écoles que vous préférez. Plus vous fréquentez d'écoles, meilleures sont vos chances d'obtenir une place.

Que se passe-t-il si je n'inscris pas mon enfant ?

Vous pourrez alors encore chercher une place à partir du mardi 23 mai 2024, mais de nombreuses écoles seront pleines. Nous vous recommandons de vous inscrire définitivement !

Quels critères influencent l'attribution d'une école ?

> si vous appartenez ou non à un groupe prioritaire (frère/

sœur ou enfant du personnel) > distance > coïncidence Les écoles concluent des accords annuels à ce sujet au sein de la plateforme locale de concertation (LOP).

Les frères et sœurs sont-ils prioritaires lors de l'inscription ?

Les frères et sœurs ont la priorité. Ils doivent également être inscrits pendant la période d'inscription.

Si mon enfant est inscrit, mon enfant est-il également inscrit ?

Non. Après l'inscription de votre enfant, vous devez encore vous présenter à l'école entre le 22 avril et le 13 mai 2024 pour inscrire votre enfant. Attention : si vous ne le faites pas, votre place sera perdue !

Que dois-je emporter avec moi lorsque je me rends à l'école pour inscrire mon enfant ?

La carte d'identité de l'enfant ou un autre document officiel (par exemple de Fedasil ou un document indiquant la composition de la famille).

Dois-je choisir une classe de niveau

Un enfant né en 2022 doit s'inscrire à la classe d'entrée. Un enfant né en 2021 doit s'inscrire en première classe de maternelle.

Quand mon tout-petit peut-il commencer l'école ?

A partir du moment où votre enfant a 2 ans et demi, il peut débuter dans le

cours d'entrée à l'un des jours d'entrée suivants :		
Les enfants nés au plus tôt commencent à partir du ...		
2/03/2022	après les vacances	Lundi 09/02/2024
1/05/2022	d'été après les vacances	Lundi 11/04/2024
6/07/2022	vacances d'automne	Lundi 01/06/2025
3/08/2022	après les vacances de Noël le premier jour scolaire de février	Lundi 02/03/2025
10/09/2022	après les vacances de printemps	Lundi 10/03/2025
22/10/2022	après les vacances de Pâques	Mardi 22/04/2025
12/02/2022	vacances de l'Ascension	Lundi 2/06/2025
31/12/2022	après la semaine de l'Ascension	lundi 01/09/2025

Qui peut inscrire mon enfant ?

Seules les personnes tenant l'autorité parentale peuvent s'inscrire. Il s'agit des parents (père et mère) ou d'un tuteur. Les grands-parents ou les parents adoptifs n'ont pas d'autorité parentale et ne peuvent inscrire l'enfant qu'avec une procuration des parents ou du tuteur.

Que se passe-t-il si mon enfant est inscrit à l'école ?

1. L'école vérifie les coordonnées de votre enfant.
2. Vous déclarez être d'accord avec le projet pédagogique de l'école et le règlement de l'école.
3. Vous apposez une signature sur la fiche de l'élève.
4. Vous recevrez un certificat d'enregistrement.

Que faire si mon enfant ne bénéficie pas d'une place gratuite ?

1. L'école inscrira le nom de votre enfant dans le registre d'inscription.
2. Votre enfant recevra un numéro de classement et vous recevrez un document « inscription non réalisée ». Votre enfant est désormais sur la liste d'attente de l'école. Pour les enfants nées en 2022, l'école doit avoir ce numéro de classement respect jusqu'au 30 juin 2025. Pour les enfants qui sont nés plus tôt, l'école doit avoir ce numéro de classement respect jusqu'au cinquième jour d'école d'octobre 2024.

Avez-vous des questions? As-tu besoin d'aide?

Vous avez une question sur le système d'inscription ? Vous n'avez pas de smartphone, de tablette ou d'ordinateur avec Internet ? Avez-vous besoin d'aide pour l'inscription numérique ?

Les organisations répertoriées sur cette page peuvent vous aider dans votre recherche d'une école. Même si vous ne parvenez pas à vous inscrire et à vous inscrire, ils se feront un plaisir de vous aider. Bien entendu, vous pouvez également demander de l'aide à votre famille, à vos voisins et aux écoles elles-mêmes.

Bonheiden

Maison de

Exploit 13, 2820 Bonheiden
015 50 05 04
huisvanhetkind@bonheiden.be
www.huisvanhetkindbonheiden.be
> Sur rendez-vous :
Du lundi au vendredi

Malines

Contactez nos M-bassaders via le numéro gratuit 0800 20 800

Maison Sociale -

Médiane ID (pour information, conseil et référence) vous aidera également à vous inscrire !

Rue Lange Schip 27, 2800 Malines
0800 20 800
socialiedienst@mechelen.be
www.mechelen.be/id-team
> Heures d'ouverture:
Lundi et jeudi : 9h30 à 11h30
et de 13h30 à 18h30 Mardi : de 9h30 à 11h30
Mercredi et vendredi : de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

SAAMO Province d'Anvers

Rue de l'Port de Bruxelles 8
2800 Malines
Personne de contact : Mme Mounira
Boulahoual 0484 18 03 69
mounira.boulahoual@saamo.be
> Sur rendez-vous

ASBL De

Kroonstraat 64-66, 2800 Malines
015 27 09 25
info@dekeeting.be
www.dekeeting.be > Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi et vendredi :
entre 9h et 13h30

Sainte-Catherine-

Waver

Maison de l'Enfant
Rue Lema 63,
2860 Sainte-Catherine-Waver
015 30 50 55
kind@skw.be
> Heures d'ouverture:
Lundi, mercredi et jeudi :
9h à 12h30 et 13h30 à 16h30
Mardi : 9h à 12h30 et 15h30 à 20h
Vendredi : 8h à 12h30

Zems

Accueil mairie

De Griet 1, 1980 Zemst
015 61 88 90
info@zemst.be
> Sur rendez-vous : du lundi au vendredi : 9h à 16h

Maison de l'Enfant

Meerweg 2, 1980 Zemst
015 61 85 17
huisvanhetkind@zemst.be
> Sur rendez-vous : du lundi au vendredi

Bibliothèque

Rue de l'École 23, 1980 Zemst
015 62 73 22
bibliotheek@zemst.be
> Pendant les heures d'ouverture bibliothèque, vous pouvez utiliser l'ordinateur.
> Besoin d'aide pour vous inscrire ?
Prendre rendez-vous.

clu

CLB Brabant Nord-

Rue de la Gendarmerie 63, 1800 Vilvorde
02 251 15 55
vilvoorde@clbnoordwestbrabant.be
www.clbnoordwestbrabant.be
> Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h30
et de 13 h à 16 h 30. Vendredi : de 8 h 30 à 16 h ou sur rendez-vous.

ALLER! CLB

Rue Augustijnen 80, 2800 Malines
015 45 32 32
info@clbmechelen.be
www.clbmechelen.be > Horaires d'ouverture :
Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 16h30 à 18h00
Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

CLB La

Pentagone 1A, 2800 Malines
015 41 89 11
mechelen@clbkompas.be
www.clbkompas.be > Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 16h
Disponible le lundi jusqu'à 19h

CETTE BROCHURE A ÉTÉ CRÉÉE EN
COLLABORATION AVEC



AVEC UN REMERCIEMENT PARTICULIER À TOUS
LES PARTENAIRES DU LOP



Il s'agit d'une publication de l'enseignement primaire de la
région LOP de Malines.
V.U. Stefaan Deleus, c/o LOP Regio Mechelen Basis, bureau
4A29, Avenue Roi Albert II 15, 1210 Bruxelles